

Marché du travail : Maroc-La faible qualité de l'éducation constitue une entrave

La faible qualité de la formation au Maroc constitue une entrave au marché du travail, d'après la Banque mondiale. /DR

La faible qualité de l'éducation est l'une des raisons qui expliquent les faibles résultats du marché du travail au Maroc, a affirmé le coordonnateur de développement humain à la Banque mondiale (BM) pour la région du Moyen Orient et Afrique du Nord (MENA), Kamel Braham.

Dans un entretien publié sur les colonnes de *Finances News Hebdo*, le responsable a fait savoir que selon une étude de la BM sur le climat de l'investissement, réalisée en 2008, environ 31% des entreprises ayant participé à l'enquête ont identifié la faiblesse des compétences de la main d'oeuvre comme l'une des contraintes majeures pour faire des affaires au Maroc.

« La rigidité de la réglementation relative au marché du travail et au coût salarial représente également un frein qui ne favorise pas l'emploi et n'incite pas à la formalisation de l'économie », a estimé Kamel Braham.

Création d'une agence d'évaluation de l'enseignement supérieur

Dans ce contexte, le coordonnateur de développement humain a passé en revue les projets lancés par la BM pour appuyer l'emploi et l'amélioration de l'éducation au Maroc. Un premier prêt en 2012 a soutenu une série de mesures, notamment la création des centres de formation professionnelle. Le deuxième prêt qui vient d'être annoncé par la Banque mondiale porte sur un projet de 100 millions de dollars et va permettre d'appuyer le renforcement des réformes initiées en 2012, afin d'améliorer l'efficacité et la pertinence des programmes de formation.

Cela passera par la création d'une agence d'évaluation de l'enseignement supérieur qui aura pour mission de s'assurer de la qualité des formations supérieures, a insisté le responsable de cette institution de Bretton Woods. M. Braham a souligné aussi que ce dernier prêt aidera également à renforcer l'efficacité des services d'intermédiation, dont le lancement d'un programme pilote d'extension des services de l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC) aux non-diplômés.

Ce prêt prévoit aussi la promotion de la formalisation des micro-entreprises par la création d'un statut avantageux pour l'auto-entrepreneur, outre le renforcement du système d'information du marché du travail, notamment par l'établissement d'un observatoire national pour l'emploi, a précisé Kamel Braham.

Il a estimé que la création d'un organe autonome d'évaluation de l'enseignement supérieur est aujourd'hui considérée comme un élément essentiel pour l'amélioration des formations et de l'employabilité des diplômés.

aufait avec MAP